



- Aide administrative à la direction d'école -
- Accompagnement des élèves en situation de handicap -

## L'ÉCOLE A BESOIN DE CES MÉTIERS !

A la veille de la rentrée, le gouvernement a brutalement décidé de nombreuses suppressions d'emplois aidés (Contrats Uniques d'Insertion). Dans notre académie, ce sont 394 CUI qui disparaissent, 23000 au niveau national.

La suppression de ces emplois impacte fortement le fonctionnement des écoles puisque les CUI exercent les missions d'aide administrative à la direction d'école (AADE) et d'accompagnement à la scolarisation des élèves en situation de handicap (ASEH).

Pour faire face à cette baisse de contrats aidés, la DSDEN de la Vienne a indiqué que la totalité des contrats aidés restants serait dédiée à l'accompagnement des élèves en situation de handicap. Cette décision entraîne **la suppression totale de l'aide administrative à la direction d'école. Pour la Vienne, cela concerne 35 personnels et écoles !!!** L'accompagnement aux élèves en situation de handicap ne serait pas impacté, selon l'administration, car 208 contrats en CDD à temps plein viendraient compenser les 355 CUI supprimés. Les organisations syndicales que nous sommes resteront vigilantes à ce que les besoins des élèves en situation de handicap soient effectivement couverts et que les personnes exerçant sur ces postes soient renouvelées dans leurs fonctions.

Pour l'intersyndicale SNUipp-FSU 86, SE-Unsa 86, Snudi-FO 86, Sgen-CFDT Poitou-Charentes, CGT Educ'Action 86 et Sud Education 86 :

- Ces suppressions mettent au chômage des personnels à la situation déjà bien fragile alors qu'elles bénéficient de possibilités de reconduction. Cela n'est pas acceptable ! **L'intersyndicale demande que l'ensemble de ces personnels en contrat aidé puisse être prolongé sur ses missions.**
- Ces missions exercées ( AADE et ASEH) sont indispensables à l'école et ne peuvent continuer à être effectuées sous un statut précaire. **L'intersyndicale demande que soient créés de vrais emplois statutaires, avec une formation et un salaire décent.**

**L'Intersyndicale SNUipp-FSU 86, SE-Unsa 86, Snudi-FO 86,  
Sgen-CFDT Poitou-Charentes, CGT Educ'Action 86 et Sud Education 86  
appelle à un rassemblement le  
Mercredi 04/10 à 14h devant la Préfecture de Poitiers.**